



Conseil économique et social

Provisoire

16 août 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Débat consacré aux affaires humanitaires

Compte rendu analytique provisoire de la 38^e séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 21 juillet 2011, à 10 heures

Président : M. Grauls (Vice-Président) (Belgique)

Sommaire

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe
(*suite*)

Réunion-débat sur le thème « Renforcer la résilience, la planification préalable
et les capacités d'intervention humanitaire »

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, à la Section d'édition, bureau E.4118, Palais des Nations, Genève.

11-43540X (F)



Merci de recycler

En l'absence de M. Kapambwe, M. Grauls (Belgique), Vice-Président, assure la présidence.

La réunion est ouverte à 10 h 10.

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe (suite)
(A/66/81-E/2011/117 et E/2011/L.33)

Réunion-débat sur le thème « Renforcer la résilience, la planification préalable et les capacités d'intervention humanitaire »

1. **Le Président** déclare que le rapport du Secrétaire général intitulé Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies (A/66/81-E/2011/117) met en lumière que la planification préalable des interventions d'urgence sauve des vies car elle permet de démultiplier aux niveaux local, national et international une action humanitaire efficace, probe et coordonnée. Les impératifs de la planification préalable s'accroîtront probablement car les risques et les tendances mondiales ne font qu'exacerber la vulnérabilité. Les participants pourraient contribuer à une meilleure compréhension des divers rôles et responsabilités des acteurs humanitaires dans la planification préalable et esquisser les moyens de renforcer les efforts collectifs en vue d'améliorer les capacités d'intervention nationales et locales.

2. **M^{me} Amos** [Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires et Chef du Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH)], Coordinatrice des secours d'urgence), en sa qualité de modératrice, affirme que la planification préalable sauve des vies mais qu'elle est aussi rentable. La responsabilité première en incombe aux communautés locales et aux autorités nationales, qui sont les premiers sur la ligne de front. Compte tenu de l'augmentation des besoins dans bien des régions du monde, le soutien apporté par le système international doit être mieux coordonné. Il est par ailleurs important d'explorer de nouvelles options pour appuyer financièrement les efforts nationaux de planification préalable.

3. **M^{me} Georgieva** [Commissaire européenne pour la coopération internationale, l'aide humanitaire et la gestion des crises, Union européenne (UE)] rappelle que le présent débat intervient dans le contexte d'une sécheresse sans précédent depuis plus de 60 ans dans la corne de l'Afrique, touchant plus de 11 millions de

personnes et tout particulièrement les 3,7 millions d'habitants du sud de la Somalie. En dépit de sa gravité extrême, cette crise humanitaire actuelle n'est pas un phénomène isolé. Depuis son entrée en fonction en janvier 2010, partout dans le monde des populations ont été victimes de tremblements de terre, de tsunamis, d'inondations, de sécheresses, d'éruptions volcaniques et d'accidents industriels. Les situations de conflit et d'après conflit qui perdurent dans plus de 30 pays du globe renforcent encore la vulnérabilité. Dans ce contexte, les nations et les acteurs internationaux doivent coopérer pour améliorer la préparation aux catastrophes et les capacités d'intervention.

4. Le meilleur moyen de renforcer la résilience est d'investir dans le développement. Le tremblement de terre d'Haïti a fait près de 300 000 victimes, alors que le bilan du tremblement de terre de bien plus grande magnitude au Chili ne s'élève qu'à 500 personnes, démontrant ainsi que la résilience pouvait sauver un grand nombre de vies. L'Union européenne fournit près de 60 % de l'aide mondiale dans la coopération au développement et elle poursuivra son soutien même durant les périodes difficiles sur le plan intérieur. Cependant, le financement du développement doit être mieux ciblé pour renforcer la résilience aux plans local, régional et national, notamment dans les pays les plus sujets aux catastrophes. Il faut investir davantage dans la compréhension des risques. L'action humanitaire postcatastrophe doit être liée au développement et des efforts supplémentaires s'imposent pour renforcer la préparation aux épidémies et la coopération entre la communauté humanitaire et la communauté du développement sur les modalités de transition.

5. La planification préalable au plan local est un élément vital. Des systèmes d'alerte précoces et une éducation aux interventions à mener en cas de catastrophes naturelles permettent de sauver des vies. De tels investissements humanitaires diminuent le coût de l'action humanitaire. Elle appelle l'ensemble des acteurs à faire en sorte que les programmes menés dans les régions propices aux catastrophes mettent l'accent sur la résilience.

6. Le renforcement des capacités d'intervention est un autre élément essentiel. En dépit de l'importance des ressources financières, le rôle central du capital humain dans la capacité d'intervention humanitaire ne doit en aucun cas être sous-estimé.

7. **M. Schmale** [Secrétaire général adjoint, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)] déclare que la crise actuelle dans la corne de l'Afrique met en lumière l'importance d'un investissement à plus long terme dans la planification préalable et la résilience. La FICR a lancé il y a plusieurs mois des appels d'urgence en faveur de l'Éthiopie et du Kenya, qui n'ont malheureusement pas recueilli les financements escomptés. En dépit de la prise de conscience de la gravité de la situation dans la corne de l'Afrique, la communauté internationale n'a pas été en mesure d'investir de manière adéquate dans des mécanismes d'alerte et d'intervention précoces. Il est important d'analyser les raisons de cette incapacité à réagir à temps.

8. Parallèlement à la crise humanitaire de la corne de l'Afrique, l'insécurité alimentaire touche près d'un milliard de personnes dans le monde, alors même que les ressources existantes suffiraient à nourrir l'humanité. C'est pourquoi il est essentiel de dépasser le cadre de la réaction immédiate à une crise et d'analyser les défaillances systémiques à plus long terme. Une bonne part du travail mené par la FICR est consacrée à la fourniture, la restauration, le renforcement et la diversification des moyens de subsistance. Des investissements financiers spécifiques en matière de résilience sont indispensables à tous les niveaux. L'action locale est particulièrement importante à cet égard et malheureusement souvent oubliée. Les groupes les plus vulnérables doivent être placés au cœur de l'action humanitaire et en faveur du développement.

9. L'investissement dans la technologie moderne est particulièrement efficace pour améliorer les capacités d'intervention et de la planification préalable. L'appel d'urgence lancé en 2011 pour aider les populations kényanes touchées par la sécheresse a par exemple été déclenché suite à des informations collectées en partie grâce à la technologie de téléphonie mobile.

10. Il est également important de dépasser le cadre des seules catastrophes naturelles et de se pencher sur les menaces posées par les épidémies, les maladies infectieuses émergentes et les zoonoses. Des mécanismes bien coordonnés entre des disciplines telles que l'écologie, l'agriculture et la nutrition sont indispensables. La préparation aux épidémies doit s'intégrer dans le cadre plus large des efforts de renforcement de la résilience.

11. Un financement humanitaire plus prévisible et efficace est essentiel. Le Fonds central pour les interventions d'urgence des Nations Unies et le Fonds de secours d'urgence aux catastrophes (DREF) comptent parmi les mécanismes existants et efficaces. Des mécanismes tout aussi fiables doivent être mis en place pour assurer le transfert de ressources au plan local. Au vu de l'importance cruciale des partenariats, les communautés de l'action humanitaire et du développement se sont rapprochées pour analyser les moyens de renforcer la résilience. Il convient désormais d'aller plus avant et de nouer des partenariats avec le secteur privé et les autorités militaires, entre autres.

12. **M. Ryan** (Administrateur assistant, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Directeur du Bureau de la prévention des crises et du relèvement) souligne que le Coordonnateur des secours d'urgence et l'Administrateur du PNUD ont coopéré étroitement pour réunir les coordonnateurs de l'action humanitaire et les coordonnateurs résidents des Nations Unies aux fins de discuter de la planification préalable des catastrophes dans un environnement mondial en mutation rapide.

13. Le lien entre catastrophes et conflits, l'impact du changement climatique, et la nécessité de renforcer les capacités aux plans national et local ont conféré aux équipes de pays des Nations Unies un rôle décisif dans la préparation aux catastrophes. Le Cadre d'action de Hyogo est un instrument clef pour identifier les priorités en matière de réduction des risques de catastrophe et de planification préalable. Des interventions efficaces doivent être échafaudées à tous les niveaux, y compris en partenariat avec les organisations communautaires et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FIRC). Pour faciliter le renforcement des capacités, le PNUD, le BCAH et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) des Nations Unies ont développé l'Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe, qui doit bénéficier d'un soutien maximum de la part des États membres. Les acteurs internationaux, les gouvernements nationaux et les communautés locales ont de plus en plus conscience du rôle crucial de la planification préalable, et de nouveaux partenariats ainsi que des approches innovantes ont déjà porté leurs fruits dans beaucoup de pays.

14. **M. Thomas** [Sous-Directeur général, Département de la coopération technique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] déclare qu'au cours des deux dernières années, le monde a connu le tsunami au Japon, la sécheresse dans la corne de l'Afrique, des inondations dévastatrices au Pakistan, un tremblement de terre meurtrier en Haïti, et des crises aiguës en matière de sécurité alimentaire, provoquant des « émeutes de la faim » dans beaucoup de pays. La communauté humanitaire doit s'interroger sur sa capacité à répondre à de telles catastrophes si toutes, ou ne serait-ce que deux d'entre elles, s'étaient déroulées en même temps.

15. En dépit de leur gravité, ces situations d'urgence ne sont que la partie visible de l'iceberg, car la majorité de la population mondiale est touchée par l'insécurité alimentaire et d'autres besoins chroniques. S'agissant de la planification préalable, il est nécessaire de prendre en considération les milliards de personnes souffrant de malnutrition ou confrontées à la famine et les 450 millions de personnes vivant dans des situations de crise prolongée, par exemple. La longue liste des pays pour lesquels l'urgence a été une réalité pendant des décennies appelle à une nouvelle approche de ces crises.

16. Comme beaucoup d'organisations internationales, la FAO s'oriente vers une approche de la gestion des risques de catastrophes visant à combler le fossé entre action humanitaire et développement, afin d'inclure la prévention, la planification, l'alerte précoce et la transition au développement. Cette approche intègre l'appui aux communautés dans la préparation, la réaction et le relèvement après des catastrophes, elle participe au renforcement de la résilience et vient appuyer les moyens de subsistance locaux. Dans le cas particulier de la crise de la corne de l'Afrique, elle consiste à aider la population extrêmement vulnérable du sud de la Somalie à préserver leurs moyens de subsistance pour que les camps de réfugiés ne soient pas leur seule alternative.

17. La FAO soutient également le développement des politiques et des capacités institutionnelles, des systèmes d'alerte précoce, des capacités des populations à améliorer les rendements, la gestion des bassins versants et la production alimentaire afin de répondre aux crises actuelles et futures. Les familles confrontées à la sécheresse cyclique dans la corne de l'Afrique ont besoin non seulement de filets de protection sociale, tels qu'une aide alimentaire lorsque

les récoltes sont mauvaises, mais également du soutien du gouvernement pour atténuer les fluctuations de prix, adapter et diversifier les moyens de subsistance, favoriser la mise en œuvre de cultures plus résilientes et fournir un accès aux marchés.

18. La situation actuelle dans la corne de l'Afrique témoigne de l'insuffisance des efforts de renforcement de la résilience des communautés locales, et il est essentiel d'analyser les raisons de la défaillance de la communauté internationale en termes de préparation à la crise. À plusieurs reprises, la FAO et ses partenaires ont identifié ou recherché des stratégies permettant à la fois de répondre aux besoins immédiats et de traiter les causes profondes des problèmes. L'intérêt de la planification préalable de la réaction aux catastrophes naturelles a été démontré dans le cas de l'invasion d'acridiens en Afrique, qui ne fait plus la une des journaux depuis un certain temps. Une approche large et coopérative est indispensable, dans laquelle tous les acteurs apportent leur expertise et travaillent de manière coordonnée sous l'égide des gouvernements nationaux. Les partenariats avec les organisations régionales, les gouvernements et la société civile sont des éléments essentiels à cet égard.

19. Il est clairement apparu que le savoir-faire et les approches les plus appropriées pour renforcer la résilience sont à chercher au sein des institutions nationales des pays concernés et de leurs communautés. Au Sud-Soudan, la FAO a travaillé avec le Gouvernement à la mise en place d'un véritable cadre institutionnel qui a permis d'augmenter le budget de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Cependant, un financement plus prévisible et cohérent est indispensable pour assurer la sécurité alimentaire et la planification préalable des risques.

20. La plupart des victimes dans les pays touchés par la crise sont les fermiers, les éleveurs et les pêcheurs. Il convient d'améliorer leurs capacités de production afin de leur permettre de survivre. Les structures d'aide actuelles sont cependant mal adaptées au financement des interventions en cas de crise à long terme. C'est tout particulièrement vrai s'agissant du financement de la planification préalable et de la réduction des risques de catastrophe, à cheval sur les secteurs du développement et de l'action humanitaire. Il est frappant de constater que la plus grande part des fonds alloués à la réduction des risques provient des budgets d'aide humanitaire des donateurs. Les partenaires de

développement doivent jouer un plus grand rôle et investir davantage dans ce domaine.

21. En dépit de l'amélioration des réponses humanitaires et des innovations technologiques dans le domaine agricole, la communauté internationale sera dans l'incapacité de répondre aux défis du XXI^e siècle avec les outils dont elle dispose à l'heure actuelle. C'est pourquoi la FAO apporte son savoir-faire technique pour mieux préparer et soutenir les communautés locales et combler ainsi le fossé entre les interventions humanitaires et de développement. D'autres parties prenantes doivent elles aussi contribuer à cet effort. Le soutien à l'agriculture, à l'élevage, à l'industrie forestière et à la pêche est au cœur de la préparation et de la gestion des risques de catastrophe. D'ici à 2050, le monde comptera 10 milliards d'habitants et la production alimentaire des pays en développement devra doubler pour répondre à leurs besoins.

22. À la demande du G-20, la FAO a appelé à une réunion d'urgence, le lundi suivant, de ses États membres, des organisations régionales et des gouvernements de la corne de l'Afrique, afin d'examiner les moyens de traiter la crise dans la région, de limiter l'extension de la famine, et de réaffirmer l'engagement d'investir dans des programmes axés sur les causes profondes de telles catastrophes. Des actions concrètes doivent être engagées sans plus attendre.

23. **M^{me} Allaoua** (Directrice, Département finance, économie et développement urbain, Banque mondiale) déclare que la Facilité Mondiale pour la Prévention des Catastrophes et pour le Relèvement (GFDRR), constitué de 37 États membres et 7 organisations internationales, est un excellent exemple de partenariat fructueux réunissant des donateurs et les pays les plus exposés aux risques de catastrophe. Elle est actuellement axée sur les réponses possibles à la tragique situation que connaît la corne de l'Afrique.

24. La prévention est rentable et la Banque mondiale se concentre sur la diffusion de savoir-faire préventifs, aux fins de démontrer l'importance d'intégrer des volets liés au changement climatique et aux risques de catastrophe dans les stratégies de développement. Les Rapports de la Banque mondiale sur le développement dans le monde sont un vecteur de diffusion de ces savoir-faire. Le rapport 2008 était axé sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, celui de 2009 visait à

repenser la géographie économique et en 2010 il a été consacré au changement climatique. Ces rapports ont alimenté les débats entre la Banque et ses partenaires sur les stratégies de développement rural et urbain, y compris la question de la prévention.

25. Les travaux de la Banque avec des partenaires tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) des Nations Unies et ONU-Habitat, ainsi qu'avec le secteur privé, sur un large éventail de normes internationales communes, depuis la mesure des réductions des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à l'élaboration d'indicateurs de développement des villes, sont eux aussi un puissant vecteur de diffusion. Ces normes permettent ensuite d'affiner les politiques aux niveaux national et local.

26. Le « C40 », réunissant les plus grandes villes du monde, vise à développer un partenariat de réseau entre ces grandes métropoles. Les 40 villes membres au départ, situées pour la plupart dans des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), ont été rejointes par plus de 60 villes affiliées. Un sommet de ce groupe, dont la Fondation Clinton est partenaire, a présenté une étude soutenue par la Banque mondiale et consacrée au changement climatique, à la gestion des risques de catastrophe et aux pauvres des villes, lors de son Sommet de mai 2011 à Rio de Janeiro. Cette étude a conclu à la vulnérabilité extrême des pauvres des villes aux catastrophes, car ces personnes vivent dans des zones exposées, dépourvues des services de base adéquats, notamment d'abris décents, de système de drainage, d'eau potable et d'équipements sanitaires et de soins de santé publics. Le partenariat entre les villes est un outil vital dans le contexte du dialogue Nord-Sud et Sud-Sud.

27. La Banque mondiale a mis en place des antennes à Marseille et Singapour afin de se rapprocher des zones les plus exposées aux catastrophes en Afrique et en Asie. L'objectif est de bâtir des institutions locales capables de créer des mécanismes de prévention et d'améliorer le climat d'investissement afin de favoriser le développement, la croissance et la création d'emplois.

28. La Banque mondiale utilise ses instruments traditionnels (par exemple, les prêts d'investissement et des crédits à décaissement rapide pour le relèvement postcatastrophe), mais aide également les villes à

accéder à des fonds d'investissement liés au changement climatique et à intégrer la gestion du risque de catastrophe, grâce à des stratégies d'assistance aux pays et des plans de développement. La mobilisation de fonds d'affectation spéciale par des initiatives telles que la GFDRR s'est également avérée très fructueuse.

29. **M. Peláez** (Argentine) affirme que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ne sont plus seulement des récipiendaires d'assistance, et qu'ils ont rejoint aujourd'hui les rangs des fournisseurs de ressources pour la prévention et la réaction aux catastrophes naturelles. Parallèlement, des progrès ont été enregistrés en vue d'éviter le chevauchement des initiatives.

30. La réunion régionale des Mécanismes internationaux d'assistance humanitaire a constitué une avancée majeure. Menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies, l'Argentine, le Brésil, l'Équateur, le Mexique, le Panama et des organisations sous-régionales, elle a bénéficié du soutien des agences des Nations Unies et d'autres organisations telles que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'Organisation des États américains a également adopté un plan régional sur ce thème.

31. Le rôle des organisations sous-régionales, y compris Mercosur, dans la prévention et la réaction aux catastrophes naturelles a trouvé son expression dans la création du Forum de coordination et de coopération des mécanismes sous-régionaux de gestion des risques de catastrophes des Amériques. La gestion locale des risques a cependant été le fondement des actions de prévention, car la nature des risques auxquels sont confrontées les communautés varie d'une région à l'autre. En Argentine et dans la région, l'objectif essentiel est de transformer les secteurs de la société considérés traditionnellement comme des victimes potentielles en participants actifs à la gestion de la prévention des risques et de la réaction aux catastrophes.

32. **M. Oyarce** (Chili) se félicite de la tenue de cette réunion-débat car les efforts déployés par le Chili pour porter ce thème sur les forums internationaux n'ont pour l'heure rencontré que des réactions mitigées.

33. L'investissement dans le développement est tout aussi vital que l'investissement dans les mesures de

prévention des risques. Le dialogue entre les agences humanitaires et de développement est un facteur clef. Il est regrettable que les banques régionales ne soient pas représentées dans cette réunion-débat, car elles seules sont en mesure de fournir un aperçu complet des besoins de chaque région.

34. Le renforcement des capacités d'intervention humanitaire nécessite des financements en provenance de sources traditionnelles, mais également de pays donateurs émergents et de mécanismes innovants. Des alliances réunissant un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé doivent être conclues et renforcées.

35. Pour le Chili, le principal problème dans la gestion du tremblement de terre de 2010 a été le manque de préparation des communautés locales. Il incombe aux responsables politiques de remédier à la situation en s'aidant de la technologie. Au lendemain du tremblement de terre, les États-Unis d'Amérique ont fourni au Chili des téléphones satellitaires, qui ont permis d'établir le contact avec les communautés touchées par la catastrophe. Les soins de santé et les services sanitaires doivent également être préparés de manière adéquate pour faire face à ces catastrophes.

36. **M. Desbiens** (Canada) affirme que son pays plaide en faveur de l'intégration de la prise en compte des risques dans la planification à long terme du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Pour être efficaces, les efforts internationaux de planification préalable doivent renforcer les capacités d'intervention nationales et locales. Il faut également davantage de clarté dans la répartition des tâches.

En Afrique notamment, une meilleure coordination est indispensable pour réduire les chevauchements et tirer pleinement parti de l'expertise. Les plans des organisations régionales doivent venir compléter ceux mis en œuvre dans le cadre du système humanitaire international. Les défauts les plus flagrants en termes de financement et de capacités doivent également être identifiés et corrigés. Des progrès considérables ont été enregistrés dans l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la planification de l'aide humanitaire, même s'il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

37. **M^{me} Georgieva** (Commissaire européenne pour la coopération internationale, l'aide humanitaire et la gestion des crises, UE) déclare que la participation de

tous est l'élément clef pour optimiser l'efficacité de la planification et de la réponse l'intervention humanitaire. Les contributions de tous les participants potentiels sont les bienvenues.

38. L'UE a reconnu le rôle particulier que les femmes sont susceptibles de jouer dans la gestion des catastrophes. Au cours de la sécheresse de 2010 en Afrique subsaharienne, l'Union a décidé de distribuer de modestes sommes d'argent aux femmes plutôt qu'aux hommes, car il était entendu qu'elles en feraient un usage plus responsables en achetant de la nourriture pour leur famille.

39. Une réflexion plus imaginative est nécessaire en matière de technologie, cette dernière n'ayant pas forcément besoin d'être de pointe pour être efficace. Au lendemain du tremblement de terre de 2010 au Chili, seuls les radioamateurs ont été en mesure d'établir le contact avec les communautés affectées et de sauver des vies en transmettant des alertes au tsunami.

40. Il est important de tirer les enseignements des défaillances au niveau communautaire, mais également de veiller à ce que ces enseignements soient largement diffusés. Au Japon, les communautés ont été préparées aux risques de tremblement de terre et de tsunami, mais pas aux accidents subséquents qui se sont produits dans les centrales nucléaires. De telles leçons doivent être analysées aussi largement que possible afin de contribuer à l'amélioration des mesures de planification préalable au Japon et ailleurs dans le monde.

41. **M. Schmale** (Secrétaire général adjoint, FIRC) convient qu'il n'est plus possible de classer simplement les pays en deux catégories : les donateurs et les bénéficiaires. Aujourd'hui, n'importe quel pays peut être confronté à une crise. La question la plus complexe est de déterminer s'il est plus judicieux de financer la planification préalable et la réduction des risques de catastrophe à partir des budgets de développement ou des budgets humanitaires.

42. **M^{me} Stone** (Australie) indique que son pays s'est engagé à investir dans la planification préalable, compte tenu du fait que la région est particulièrement exposée aux catastrophes naturelles, souvent touchée par des inondations et des incendies de forêt. Son gouvernement se félicite du rapport conjoint des Nations Unies et de la Banque mondiale intitulé « Natural Hazards, UnNatural Disasters: The

Economics of Effective Prevention » et a coparrainé le Dispositif mondial 2011 pour la réduction des risques de catastrophe.

43. Sa délégation souhaite savoir quelles sont les mesures prises pour contrôler l'utilisation de financements alloués à la planification préalable, afin de déterminer les lacunes, les défis et les opportunités dans ce domaine. Elle demande également comment l'Union européenne contrôle les fonds qu'elle octroie. Elle souhaiterait savoir par ailleurs comment le PNUD intègre la planification préalable dans ses programmes et activités en cours. Le Consortium népalais pour la réduction des effets des catastrophes est un excellent modèle de partenariat, réunissant des acteurs des secteurs du développement et de l'aide humanitaire : pourquoi cet exemple n'est-il pas suivi dans d'autres pays?

44. **M^{me} Toku** (Japon) affirme que les Nations Unies et d'autres organisations internationales devraient soutenir les efforts de renforcement des capacités des gouvernements hôtes en matière de planification préalable et d'intervention face aux catastrophes. Le Japon souhaite partager les leçons tirées des récents tremblements de terre et tsunamis. Des moyens de communication efficaces devraient être établis en permanence entre les organisations d'assistance humanitaires et les gouvernements nationaux, et non pas seulement en période de crise. Sa délégation apprécie les efforts collectifs entrepris par le Comité permanent interorganisations, et notamment par son Groupe de travail, s'agissant de la planification préalable et de la réduction des risques de catastrophe. Elle souhaite savoir si les activités de planification préalable sont dûment répertoriées, afin de prévenir tout chevauchement.

45. **M^{me} Aderhold** (Allemagne) déclare que son pays a décidé de faire de la planification préalable de l'action humanitaire une priorité, notamment en soutenant le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH). Des efforts doivent être entrepris pour améliorer les données factuelles relatives à la planification préalable et l'ensemble des acteurs humanitaires doit être mieux préparé à intervenir en cas de crise. Le BCAH doit investir davantage dans la formation d'officiers de liaison civilo-militaires afin qu'ils soient mieux préparés à des situations telles que celle d'Haïti ou de la corne de l'Afrique. La planification étant une activité interdisciplinaire, les agences humanitaires doivent

travailler en collaboration plus étroite. Les évaluations communes des besoins ont leur importance, mais elles ne sont qu'une première étape sur la voie de la coopération. L'adaptation des mécanismes de financement à la planification préalable est une opération complexe, qui mérite davantage d'attention. L'action humanitaire ne doit pas seulement intervenir après le déclenchement des catastrophes ou lorsqu'une situation prolongée se transforme en crise, elle doit également permettre de prévenir les souffrances inutiles et de réagir rapidement et efficacement aux situations susceptibles de se produire à l'avenir.

46. **M. Ryan** (Administrateur assistant, PNUD, et Directeur, Bureau de la prévention des crises et du relèvement) déclare que le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUMD) a enjoint les coordonnateurs résidents de contacter les gouvernements nationaux pour promouvoir la planification préalable, souligner la volonté des Nations Unies de développer des plans de réduction des risques de catastrophe et mener des évaluations nationales des risques. Des efforts doivent être déployés pour intégrer la planification préalable dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Les acteurs nationaux, tels que les ministères des finances ou du développement, devraient également inclure la préparation aux catastrophes dans leurs politiques et programmes, et il appartient aux Parlements de veiller à une allocation de ressources budgétaires suffisantes à la mise en œuvre de ces politiques. La responsabilité principale de la planification préalable doit incomber aux gouvernements, et il appartient aux Nations Unies de soutenir et de dynamiser ces programmes nationaux.

47. Le Consortium népalais pour la réduction des effets des catastrophes est un exemple particulièrement éloquent du rôle que le coordonnateur résident des Nations Unies peut jouer, en rapprochant tous les acteurs aux niveaux local et international dans le contexte du développement de plans complets de réduction des risques de catastrophe. Ce consortium a lancé une initiative pour l'élaboration de plans d'urgence définissant les mesures à prendre en anticipation d'une éventuelle catastrophe naturelle majeure dans la vallée de Katmandou. Des actions de planification similaires sont par ailleurs en cours au Bangladesh.

48. S'agissant de répertorier les activités de planification préalable, il fait savoir que le PNUD est

en train d'évaluer les capacités d'identification des risques sous l'égide du Secrétaire général adjoint et Coordonnateur des secours d'urgence. Le Comité permanent interorganisations participe également à l'identification des lacunes dans la préparation aux catastrophes. Les acteurs des secteurs du développement et de l'assistance humanitaire doivent être préparés à toute situation de crise. Des partenariats sont à développer entre les parties prenantes civiles et militaires pour assurer des interventions plus rapides susceptibles de sauver des vies. Il convient d'assurer les financements nécessaires pour combler le fossé entre planification et réaction.

49. **M. Thomas** (Sous-Directeur général, Département de la coopération technique, FAO) indique que le Comité permanent interorganisations a mis en place une équipe pour suivre le financement de la préparation aux catastrophes, répertorier les activités et identifier la part des financements humanitaires consacrée à cette planification préalable. Les résultats de cette action seront publiés à la fin du mois de juillet 2011. Au stade actuel, ils montrent que sur 100 dollars des États-Unis affectés à la réponse humanitaire, seuls 75 cents sont alloués aux activités de planification préalable. Les organisations régionales ont un rôle décisif à jouer en conduisant l'intervention humanitaire et en coordonnant les activités humanitaires au plan régional. Des efforts doivent de ce fait être déployés pour que ces organisations bénéficient de financements et d'un soutien adéquats.

50. **M^{me} Allaoua** (Directrice, Département finance, économie et développement urbain, Banque mondiale) affirme que la Banque mondiale a analysé avec tous ses membres les dépenses publiques, afin d'identifier les moyens de dissocier les fonds de prévention des catastrophes des fonds de secours postcatastrophe. La Facilité Mondiale pour la Prévention des Catastrophes et pour le Relèvement (GFDRR) a lancé une initiative de suivi des financements en vue d'analyser les données relatives au développement humanitaire et à la reconstruction, en coopération avec l'OCDE. Cette analyse sera rendue publique d'ici à la fin de l'année 2011.

51. Le secteur privé a un rôle clef à jouer en aidant les pays et les institutions à renforcer leur résilience mais aussi en concevant des indicateurs permettant de mesurer et de suivre les activités et les financements. La Banque mondiale s'efforce ainsi de mobiliser le secteur privé, au travers de la Société financière

internationale (SFI). Le Cadre de durabilité de la SFI, récemment adopté, fixe des normes de durabilité et contient un code de conduite pour les entreprises privées impliquées dans la gestion des risques de catastrophe et la reconstruction. La Banque mondiale espère mettre en place un programme conjoint avec le PNUD et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) pour développer des indicateurs relatifs à l'accès et au suivi des ressources financières. La GFDRR a également noué des partenariats avec plusieurs acteurs du secteur privé dont Microsoft, la NASA, Google et HP, en vue de favoriser le développement d'applications technologiques d'alerte précoce et de gestion des risques de catastrophe.

52. **M^{me} Georgieva** (Commissaire européenne pour la coopération internationale, l'aide humanitaire et la gestion des crises, UE) déclare que l'Union européenne a dépensé entre 170 millions et 250 millions d'euros par an pour la réduction des risques de catastrophe. Des lacunes considérables ont été relevées dans le contrôle de l'utilisation de ces fonds. Alors que les allocations à des systèmes d'alerte précoce et aux agences internationales ont facilement pu être contrôlées, des méthodes plus efficaces sont nécessaires pour suivre les investissements dans des programmes ayant un impact sur la résilience, par exemple les activités de reboisement ou de drainage. Il est indispensable de disposer d'un tableau plus précis de l'utilisation de ces fonds et des lacunes qui subsistent.

53. **M^{me} Zappia** (Italie), prenant la parole pour expliquer sa position au nom de l'Union européenne, de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Turquie, pays candidats, de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et de la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association, et en outre de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, déclare que l'UE s'est engagée à soutenir la résilience des populations vulnérables, notamment grâce à la prévention et la planification préalable des catastrophes. Elle s'enquiert auprès des participants des possibilités dont disposent le système des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux pour impliquer davantage les communautés locales aux fins de renforcer leur préparation et des mesures à prendre par la communauté internationale pour étayer cette approche.

54. Il faut plus d'investissement dans la planification, la logistique humanitaire et le prépositionnement des secours et de l'aide d'urgence. Elle souhaite savoir ce que les participants considèrent comme des priorités pour améliorer la planification préalable au plan mondial, en prévision de catastrophes de grande envergure, et comment les acteurs humanitaires peuvent soutenir davantage le renforcement de la résilience et de la préparation. Des efforts redoublés sont indispensables pour bien faire comprendre les principes humanitaires et réduire la vulnérabilité des personnes touchées par des crises. Compte tenu des environnements de plus en plus complexes, elle se demande comment les acteurs humanitaires pourraient améliorer le soutien apporté à la résilience et à la préparation aux catastrophes dans tous les types de crises humanitaires. Elle souhaite également connaître les mesures à prendre pour aider les pays récipiendaires à intégrer la planification préalable et la prévention dans les projets financés par des investisseurs étrangers.

55. **M. Habib** (Observateur pour l'Indonésie) indique que son pays, particulièrement exposé aux catastrophes naturelles, a grandement apprécié l'assistance des Nations Unies en vue d'assurer un usage plus efficace des ressources disponibles. Sa délégation se félicite des efforts de coordination des activités humanitaires et de développement et du renforcement du rôle des coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire. S'il est important de répondre aux besoins humanitaires de manière efficace, la planification préalable et les stratégies de relèvement après une catastrophe ne doivent pas être négligées pour autant. Un engagement à long terme et une coopération durable sont tous deux essentiels. L'Indonésie est prête à coopérer aux plans bilatéral, régional et mondial, et travaillera avec la communauté humanitaire au renforcement de la planification préalable.

56. **M. Dennison** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) déclare que la résilience est une priorité essentielle pour le Royaume-Uni et la pierre angulaire de la réponse nationale au récent Examen de l'action humanitaire et d'urgence, mené par le Ministère du développement international. Des investissements immédiats dans la résilience permettraient d'atténuer les souffrances, de préserver la dignité et de sauver des vies dans le futur, car prévenir est plus efficace et moins onéreux que guérir. La résilience est un aspect essentiel du lien entre l'aide

humanitaire et l'aide au développement à long terme et devrait être financée à partir des budgets de développement. En appui des efforts de renforcement de la résilience et de réduction des risques de catastrophe, le Royaume-Uni travaillera en partenariat avec les États exposés à des risques, des organisations régionales, le système international, les ONG et les acteurs du secteur privé. Il examinera également comment appliquer la résilience aux situations de conflit et aux États fragiles, et comment soutenir les institutions faibles et assurer le maintien des services de base. M. Dennison se demande comment la communauté internationale pourrait établir une définition claire de ce qui constitue la résilience aux catastrophes humanitaires, et comment l'intégrer aux activités de développement.

57. **M. Hostenstein** (Suisse) indique que la Suisse investit 30 % de ses financements humanitaires dans des activités de prévention. Le pays a mis en place des programmes transversaux bilatéraux de réduction des risques. Au plan multilatéral, le gouvernement de son pays travaille en coopération avec plusieurs organisations internationales. Les réalités sur le terrain dans les pays en développement mettent en lumière l'importance qu'il y a à réunir les acteurs du développement et de l'assistance humanitaire. Les médias ayant la capacité de sensibiliser le public et d'encourager la mobilisation de ressources, il se demande s'il ne faudrait pas renforcer la coopération avec les médias pour promouvoir les investissements dans les activités de prévention et de planification préalable.

58. **M^{me} Georgieva** (Commissaire européenne pour la coopération internationale, l'aide humanitaire et la gestion des crises, UE) déclare que si tous s'accordent sur les actions de soutien à la résilience, des mesures crédibles sont également à mettre en œuvre pour garantir la prise en compte de la résilience dans les activités de développement. Si les organisations humanitaires ont l'avantage de pouvoir réagir rapidement, leurs fonds sont consacrés pour l'essentiel à sauver des vies. Les fonds qu'elles pourraient engager dans le renforcement de la résilience sont de ce fait extrêmement limités. Les organisations de développement pourraient, quant à elles, consacrer des financements à cette fin, mais elles ont tendance à réagir plus lentement. Les acteurs du développement devraient de ce fait élaborer des mécanismes de

financement flexibles de la résilience, aussi rapides que ceux des organisations humanitaires.

59. S'agissant du rôle des médias, elle souligne que la couverture médiatique n'intervient qu'après le déclenchement des catastrophes. Les médias ne font pas de reportage ou ne lancent pas de campagnes de levée de fonds dans les périodes de pré-crise. La question est donc de savoir comment sensibiliser le public à la planification préalable et à la réduction des risques de catastrophe.

60. **M. Schmale** (Secrétaire général adjoint, FICR) déclare que la planification préalable des catastrophes au plan mondial pourrait être améliorée en veillant à ce que les meilleurs experts soient en bonne place au bon moment. Les mécanismes de coordination pourraient également être améliorés, en tirant les enseignements des crises récentes. Des efforts doivent être engagés pour renforcer la participation des communautés locales et examiner le rôle des gouvernements hôtes dans la planification et la réaction aux catastrophes. Une transparence absolue est indispensable dans le travail avec les acteurs locaux, et la législation visant à instaurer des relations plus transparentes entre acteurs locaux et communauté internationale doit être mise en place.

61. **M. Thomas** (Sous-Directeur général, Département de la coopération technique, FAO) déclare que la corne de l'Afrique est le meilleur exemple de l'importance que peut avoir la résilience. L'agriculture est synonyme de résilience et les paysans et bergers de la région ont besoin d'une aide alimentaire et financière internationale. La crise aurait pu être évitée si nous avions fait davantage pour leur octroyer les ressources dont ils ont désespérément besoin, par exemple des semences, du matériel agricole, du fourrage, des citernes d'eau et des vaccins vétérinaires.

62. **M. Ryan** (Administrateur assistant, PNUD et Directeur, Bureau de la prévention des crises et du relèvement) indique que l'Indonésie est un excellent modèle de planification préalable. Le pays ne dépend plus de l'aide internationale lorsqu'une catastrophe intervient, car il a développé sa résilience dans le sillage des dernières catastrophes.

63. **M^{me} Allaoua** (Directrice, Département finance, économie et développement urbain, Banque mondiale) recommande le rapport intitulé « Natural Hazards, UnNatural Disasters », publié par la Facilité mondiale pour la prévention des catastrophes et pour le

relèvement (GFDRR). Il traite, entre autres, de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe au plan national dans les stratégies d'évaluation des besoins postcatastrophe et d'assistance. Entre 2000 et 2008, un cinquième de l'aide humanitaire internationale a été dépensé en secours et interventions d'urgence, en raison notamment de l'attrait moindre de la prévention des catastrophes pour les pays donateurs. Par ailleurs, les donateurs sont toujours désireux de prendre part à l'aide d'urgence, ce qu'ils ne peuvent faire s'ils ont dépensé tous leurs fonds en prévention. La Banque mondiale s'efforce de résoudre ce dilemme.

64. S'agissant de la flexibilité des financements, elle évoque deux instruments de la Banque mondiale : le guichet permanent de réponse à la crise et l'assurance risque. Le premier a permis des financements plus flexibles en faveur des pays les plus pauvres du monde alors que l'assurance risque a offert à certains pays un accès immédiat au crédit au lendemain d'une catastrophe. À titre d'exemple, en 2008 le Costa Rica a bénéficié d'une option de tirage différé en cas de catastrophe d'un montant de 24 millions de dollars US. Un instrument similaire est en cours de développement pour aider les pays dans leur préparation aux catastrophes.

65. La GFDRR a mené des analyses de risque dans plusieurs villes, dont Alexandrie, Casablanca et Tunis, et a développé un index multialéa des risques de catastrophe urbaine, pour aider les décideurs locaux et nationaux à identifier les principaux risques et à prendre les décisions de dépense en toute connaissance de cause.

66. **M. Hallgren** (Observateur pour la Suède) se félicite de la reconnaissance du rôle essentiel joué par les gouvernements nationaux, les communautés locales et les femmes dans la préparation aux catastrophes. La Suède a d'abord considéré la planification préalable comme une question liée au développement, puis en a fait un élément transversal de sa nouvelle politique d'assistance humanitaire. Soulignant l'importance de la sensibilisation, il déclare que son pays soutient l'ensemble des acteurs humanitaires impliqués mais qu'il est préoccupé par l'absence de répartition claire des tâches dans le système international. Les récents efforts déployés pour améliorer la coopération n'ont pas fait l'objet d'une communication suffisante. Il demande aux participants quelle serait, à leur sens, la meilleure répartition possible des tâches.

67. **M. Mercado** (États-Unis d'Amérique) déclare que les récentes catastrophes dans le monde ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur la résilience. Les États-Unis ont décidé de jouer un rôle plus important dans la réduction des risques de catastrophe mais reconnaissent que la responsabilité première en incombe aux États membres. Cela étant, le système humanitaire international devrait engager plus d'actions de sensibilisation et renforcer les capacités aux plans local, national et régional. Son pays soutient les récentes initiatives en matière de gestion des risques de catastrophe telles que le Forum sur l'intégration des risques de catastrophe en Asie, qui s'est tenu à Washington en avril 2011, et celles relatives à la vulnérabilité aux catastrophes telles que le Symposium de haut niveau sur la réduction des risques de catastrophe, organisé conjointement avec le Gouvernement du Népal, en février 2011.

68. Les Nations Unies doivent améliorer la coordination au sein du système et grâce aux partenariats avec les gouvernements nationaux et les pouvoirs locaux. Tout doit être mis en œuvre pour synchroniser les initiatives afin d'optimiser l'impact de l'investissement dans la préparation aux catastrophes. Ces efforts nécessitent des financements adéquats et devraient impliquer les institutions financières internationales ainsi que tous les acteurs du développement et de l'aide humanitaire. À l'inverse, accorder la priorité à la planification préalable suppose une bonne gouvernance fondée sur des mécanismes et des normes. Il demande aux participants de commenter la dimension « bonne gouvernance » de la préparation aux catastrophes.

69. **M^{me} Zhu Ye** (Chine) rappelle qu'en 2010, 373 catastrophes naturelles se sont produites dans le monde, causant 270 000 victimes et touchant directement 208 millions de personnes. Au cours des dernières années, les besoins humanitaires mondiaux ont considérablement augmenté et une pléthore d'agences a été créée. Il est impératif de renforcer la coordination des Nations Unies, de définir clairement le rôle de chaque agence, de favoriser le partage d'informations et d'améliorer l'utilisation des ressources. Les gouvernements nationaux portent la responsabilité première de l'organisation des secours et de la supervision de la transition des interventions en cas de catastrophe au développement à plus long terme. Le manque de capacités a longtemps empêché les pays en développement d'organiser efficacement ces

secours. Elle se félicite des actions conduites par les Nations Unies pour renforcer les capacités nationales, mais appelle instamment le système à redoubler d'efforts aux plans local, national et régional, en favorisant le transfert de technologies vers les pays en développement. Les Nations Unies doivent accorder la priorité à la coopération en apportant un appui technique et une aide financière afin de permettre aux pays en développement de mettre en place des systèmes d'alerte précoce et d'améliorer leur aptitude à réagir face aux catastrophes humanitaires.

70. **M. Kassaye Ayehue** (Observateur pour l'Éthiopie) déclare que le changement climatique a augmenté la fréquence des catastrophes naturelles dans certaines parties du monde, d'où l'importance d'améliorer la préparation et de réduire les risques. Le renforcement des capacités relève de la responsabilité des partenaires internationaux dans leur soutien aux gouvernements nationaux. Le Gouvernement éthiopien fait tout son possible pour améliorer les secours d'urgence, s'adapter au changement climatique et assurer la sécurité alimentaire à long terme. Il a identifié les secteurs où la planification préalable des catastrophes était la plus nécessaire, intégrant la prévention et les systèmes d'alerte précoce dans son programme de développement. L'expérience qu'a l'Éthiopie des catastrophes et autres urgences a conduit à la mise en place de l'infrastructure institutionnelle et du cadre législatif indispensables. À titre d'exemple, l'Agence nationale de gestion des risques, créée au sein du Ministère de l'agriculture et du développement rural, est axée sur les questions liées à la sécurité alimentaire. Dans sa réponse à l'actuelle sécheresse qui frappe le sud du pays, le Gouvernement a pris rapidement des mesures pour prévenir une nouvelle détérioration de la situation, notamment en créant des centres d'alimentation. Le Gouvernement serait heureux de coopérer avec ses partenaires de la communauté internationale dans la gestion de cette crise.

71. **M. Dengo** (Observateur pour le Costa Rica) déclare que la Conférence mondiale pour la reconstruction, tenue à Genève en mai 2011, et l'actuelle réunion-débat ont montré que le renforcement de la résilience et la préparation aux catastrophes étaient des questions transversales à traiter au plus haut niveau possible, en raison de leur impact économique et social. Chaque pays doit garder

ce point à l'esprit lorsqu'il investit dans le développement durable dans le contexte de Rio+20.

72. **M^{me} Finskas** (Finlande) indique que depuis de nombreuses années, son pays travaille avec les partenaires de développement au soutien de la préparation aux catastrophes, par exemple au travers de la mise en place de systèmes d'alerte précoce. Ayant constaté la nécessité d'efforts plus stratégiques et systématiques, il a renforcé les aspects liés à la réduction des risques de catastrophe dans sa politique de coopération pour le développement. Les nombreuses agences des Nations Unies concernées par ce thème doivent adopter une approche plus holistique. Elle attend avec impatience les résultats des études menées par les Nations Unies sur le suivi des données en vue de la programmation et demande aux participants s'ils estiment que la question pourrait être réglée lors du Quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, prévu à Busan, République de Corée en novembre 2011. Elle demande si la préparation aux catastrophes et résilience relèvent d'un même domaine ou s'il convient de les confier à des agences spécialisées distinctes des Nations Unies.

73. **M^{me} Koelman** (Observatrice pour les Pays-Bas), souscrivant à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, déclare que la mission essentielle de la communauté humanitaire est de répondre aux catastrophes. C'est pourquoi son pays soutient l'accent placé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) sur la planification préalable et se félicite de l'attention croissante portée par la communauté internationale à la réduction des risques de catastrophe. Les Pays-Bas soutiennent pleinement le rôle central de coordination joué par la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) des Nations Unies, dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, ainsi que la GFDRR. Il est nécessaire de s'attaquer à la vulnérabilité en développant la capacité des pays à répondre aux catastrophes et de renforcer la résilience. La réduction des risques de catastrophe dépassant le champ d'action de l'aide humanitaire, le renforcement de la résilience doit être financé dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'adaptation au changement climatique. Le défi consiste à traduire l'appui à la réduction des risques de catastrophe dans la planification et la budgétisation et de l'intégrer dans les programmes sectoriels.

74. Intimement liées à la réduction de la pauvreté, au développement durable, et au renforcement de la résilience, l'eau et la sécurité alimentaire sont une priorité de la politique de coopération pour le développement de son pays. Les Pays-Bas travaillent à la préparation aux catastrophes en étroite collaboration avec les pouvoirs locaux, la société civile et le secteur privé, ainsi qu'avec la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge dans les pays en développement. Par ailleurs, le Ministère des affaires étrangères finance l'alliance d'ONG Partners for Resilience, qui travaille au plan local. Elle demande aux participants comment traduire la politique en action sur le terrain. Comment les agences et programmes des Nations Unies peuvent intégrer la réduction des risques de catastrophes dans leurs programmes de pays? Comment les Nations Unies envisagent-elles de travailler en étroite collaboration avec la Banque mondiale, les gouvernements nationaux et les acteurs locaux et comment seront réparties les tâches entre les divers acteurs internationaux.

75. **M. Stormark** (Norvège) déclare que les autorités locales portent la responsabilité première de répondre aux catastrophes humanitaires car les communautés locales sont les premières à intervenir. La planification préalable permettant incontestablement de faire des économies et de sauver des vies, il convient de renforcer les capacités aux plans local et national, ce qui suppose une volonté politique claire et une amélioration de la coopération interministérielle au sein de chaque pays. Le système international humanitaire et de développement doit aider les pays à se préparer avec efficacité aux catastrophes mais la répartition des tâches entre les divers acteurs manque de clarté. La Norvège soutient les efforts du Coordonnateur des secours d'urgence du Comité permanent interorganisations visant à rendre le système international plus à même d'aider les États membres en clarifiant la répartition des tâches et en intégrant la préparation aux catastrophes à la planification et la collecte de fonds. Il est également nécessaire d'élaborer une approche plus souple du financement de la préparation aux catastrophes et de mettre en place une collaboration triangulaire et Sud-Sud. La Norvège coopère avec le Bangladesh, la Chine, Cuba, l'Ouganda et le Viet Nam au renforcement des capacités de planification préalable et au partage des connaissances dans ce domaine. La communauté internationale devrait engager des mesures rapides et

énergiques pour éviter à l'avenir de devoir intervenir dans l'urgence plutôt que de faire acte de prévention.

76. **M. Samar** (Observateur pour l'Algérie) demande l'avis des participants sur les moyens de renforcer les capacités technologiques des pays au travers de la coopération internationale.

77. **M. Pierre** (Observateur pour Haïti) déclare qu'en dépit de ses efforts, Haïti reste extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles. Un Comité national d'alerte précoce a été mis en place, mais il a besoin de l'aide internationale pour devenir véritablement efficace. Si le tremblement de terre de 2010 a révélé les lacunes du système de coordination des Nations Unies sur le terrain, la coopération subséquente entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les partenaires locaux s'est néanmoins avérée fructueuse. Il appelle à une implication plus active des acteurs locaux dans les futures opérations des Nations Unies menées dans les pays victimes de catastrophes.

78. **M^{me} Amos** (Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires et Chef du BCAH, Coordonnatrice des secours d'urgence), modératrice, convient de la nécessité de faire davantage pour impliquer les acteurs nationaux et locaux. Le Comité permanent interorganisations travaille sur la question de la répartition des tâches entre les agences des Nations Unies et ses partenaires humanitaires. Un programme pilote mené actuellement a pour but de définir les moyens d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les programmes de pays.

79. **M^{me} Allaoua** (Directrice, Département finance, économie et développement urbain, Banque mondiale) fait savoir que la Banque Mondiale se consacre à l'amélioration de la gouvernance en renforçant la transparence et la responsabilité en matière de financement, d'où la nécessité de mettre en place des indicateurs permettant d'évaluer les risques et de mesurer les performances. La Banque a organisé la Conférence mondiale pour la reconstruction, tenue à Genève en mai 2011, et espère publier un cadre faisant partie intégrante du Rapport mondial sur la reconstruction, définissant les rôles et responsabilités de l'ensemble des partenaires en termes de réduction des risques de catastrophe. Un projet pilote permettra de tester ce cadre au Ghana, à Haïti, au Népal et en Ouganda.

80. **M. Thomas** (Sous-Directeur général, Département de la coopération technique, FAO) déclare que le cadre stratégique de la FAO a défini comme l'un de ses objectifs explicites la planification préalable des catastrophes ainsi que la réponse effective et durable aux situations d'urgence alimentaire et aux crises agricoles. Il salue les pays tels que l'Éthiopie qui ont érigé la gestion des risques au rang des priorités gouvernementales et accompli des progrès considérables afin de consacrer 10 % de leur budget national aux dépenses en faveur de l'agriculture. Les fonds consacrés à la sécurité alimentaire sont le meilleur moyen d'investir dans le développement humain.

81. **M. Ryan** (Administrateur assistant, PNUD et Directeur, Bureau de la prévention des crises et du relèvement) indique que la façon la plus efficace de réagir aux catastrophes est d'impliquer les communautés locales, susceptibles de contrôler les capacités d'intervention de leur gouvernement. Le PNUD a consolidé la réponse locale aux catastrophes grâce au système des coordonnateurs résidents et à la coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Il a tenu des discussions utiles avec la SIPC des Nations Unies, s'agissant de la réduction des risques de catastrophes. À l'avenir, nous assisterons à n'en pas douter à une coopération plus étroite avec les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes en vue de renforcer la résilience, seul moyen efficace de protéger les vies humaines contre les aléas naturels.

82. **M. Schmale** (Secrétaire général adjoint, FICR) indique que, sans occulter le rôle de la communauté internationale s'agissant de l'évaluation des vulnérabilités face aux catastrophes, le processus devrait néanmoins être conduit par les acteurs locaux et nationaux.

83. **M^{me} Georgieva** (Commissaire européenne pour la coopération internationale, l'aide humanitaire et la gestion des crises, UE) fait part du consensus autour de l'urgence qu'il y a à trouver les moyens de répondre aux catastrophes humanitaires. La communauté internationale est en mesure de relever le défi à condition de bénéficier de l'engagement de tous, mais le temps presse et il est urgent d'agir. Il suffirait de consacrer une infime partie de l'immense richesse que représente l'économie mondiale si mal répartie, en l'occurrence 40 trillions de dollars.

La séance est levée à 13 h 5.